

Message des organisations internationales partenaires du

Mouvement européen de la Ruralité

Association Internationale Ruralité-Environnement-Développement - RED

Assemblée des Régions d'Europe - ARE

Association des Régions européennes de Produits d'origine - AREPO

Association Européenne des Institutions d'Aménagement Rural - AEIAR

Association européenne des Voies vertes - AEVV

Association intern. des Mouvements familiaux de formation rurale - AIMFR

Centre Européen des Propriétaires Immobiliers - CEDIP

Comité Européen de Droit Rural - CEDR

Association européenne Leader pour le développement rural - ELARD

European Network of Outdoor Sports - ENOS

Fédération Européenne du Tourisme Rural - EUROGITES

Association européenne pour les zones de montagne - EUROMONTANA

Fédération internationale de tourisme équestre - FITE

Peri Urban Regions Platform Europe - PURPLE

Réseau européen des collectivités rurales pour la neutralité énergétique - RURENER

Université Rurale Européenne - URE

Un Agenda Rural européen : une opportunité à saisir pour relancer l'U.E. après 2020



CEDIP



Mouvement Européen de la Ruralité - MER-Com2016-1 / 2 septembre 2016

Plate-forme collaborative portée par Ruralité-Environnement-Développement, rue des Potiers, 304, B-6717 Attert
tél : +32 63.230490 / fax : +32 63.230499 / email : red@ruraleurope.org

M.E.R.
C.
M.

Un Agenda Rural européen


Une opportunité à saisir


pour relancer l'U.E. après 2020


- ▶ Les actuelles politiques européennes ne permettent pas aux territoires ruraux de libérer et de valoriser tous leurs potentiels dans la poursuite des objectifs exprimés dans le Traité sur l'Union européenne et dans la Stratégie Europe 2020 en matière de cohésion territoriale, de développement harmonieux et de croissance durable, inclusive et intelligente. Il faut une impulsion innovante assortie d'une ambition clairement exprimée !
- ▶ Les travaux préparatoires à la programmation post 2020 viennent de débiter. Il est important qu'une réflexion étayée sur la ruralité puisse être menée pour donner un socle plus fort à la politique en faveur des territoires ruraux après 2020.
- ▶ L'appel à un Livre blanc de la Ruralité que le Mouvement européen de la Ruralité (M.E.R.) a lancé en 2014 se prolonge aujourd'hui par la demande d'adoption d'un Agenda Rural européen tel que plébiscité lors du colloque du 19 avril 2016 organisé par le Comité des Régions et R.E.D. avec le soutien des ONG partenaires du Mouvement. Cet Agenda donnera le cadre et les orientations d'une future politique spécifique de développement des territoires ruraux répondant à leur diversité et à la dimension multisectorielle de leurs réalités économiques.
- ▶ L'adoption de cet Agenda Rural européen, dans une complémentarité attendue avec l'Agenda Urbain, sera un garant fort de la mobilisation nécessaire de tous les territoires de l'Union européenne à rencontrer ses objectifs.


Pourquoi un Agenda Rural européen ?


 Les contributions des territoires ruraux à la croissance inclusive, durable et intelligente visée par la Stratégie Europe 2020 sont sous-exploitées et les politiques européennes actuelles ne permettent pas de valoriser tout leur potentiel. Les modes de mise en œuvre des mesures dans les politiques nationales et régionales génèrent le plus souvent un glissement des moyens européens vers les espaces densément peuplés. Or les objectifs de la Stratégie ne seront atteints qu'en faisant des territoires ruraux des partenaires attendus de la croissance et de l'innovation européennes. La prise en compte de ces territoires en tant que pôles de développement et d'innovation permettrait de renforcer leur engagement dans les programmes de l'U.E. et le potentiel européen.


 L'importance territoriale de la ruralité dans l'Union européenne en fait un élément majeur du projet européen. Les territoires ruraux, y compris ceux à tonalité péri-urbaine, hébergent 58 % de sa population et 56 % de l'emploi de l'Union. 80 % du territoire européen est rural ou rural-intermédiaire (CAP Context Indicators 2014 update – DG Agri). Les apports des territoires ruraux en ressources endogènes indispensables au développement de tous sont aussi démonstratifs de l'intérêt majeur de la durabilité de leur développement.

 La valeur ajoutée et le potentiel de créativité et d'innovation que peuvent apporter les territoires ruraux, dans toute leur diversité, sont considérables. Les espaces ruraux du XXI^e siècle sont composés d'une diversité de territoires multisectoriels et multi-acteurs, dont les atouts vont bien au-delà du secteur primaire. La ruralité européenne a évolué, s'est diversifiée : l'agriculture y reste une activité structurante de l'espace mais les activités secondaires et tertiaires (services, tourisme, pme, secteurs technologiques et industriels,...) ont pris une place majeure en termes d'économie et d'emploi.

 **Les nouvelles technologies** ont un rôle important dans la mobilisation du potentiel rural, car elles permettent de dépasser certains freins liés à la localisation. Elles permettent le travail en réseau et ouvrent de nouvelles perspectives de délocalisation et de personnalisation de la production. Cependant, pour atteindre cet objectif de « territoire intelligent », il est nécessaire que les territoires ruraux soient équipés d'infrastructures à très haut débit efficaces et de plateformes intelligentes d'animation pour en optimiser les atouts.

 **Les systèmes actuels de développement génèrent des déséquilibres régionaux** importants qui ont tendance à se creuser. Cette décohésion sociale, économique, territoriale,.. prend des formes aussi diverses que le sont les territoires ruraux : vieillissement de la population, grignotage des surfaces agricoles productives, déséquilibre du ratio entre travailleurs pendulaires et travailleurs locaux, mobilité difficile, phénomènes de migration,... Mais la vitalité des territoires ruraux est essentielle au bien-vivre des populations rurales comme urbaines. Et les politiques européennes doivent assurer un développement territorial rural-urbain équilibré et le bien-être des citoyens (Articles 3 et 174 du Traité sur l'Union européenne).

 **L'inégalité des citoyens et des acteurs socio-économiques** devant l'offre de services d'intérêt général est croissante et contraire aux objectifs européens. La dégradation de l'environnement des zones rurales en matière de services de santé, de mobilité et de sécurité suscite inquiétude et sentiment d'abandon chez leurs habitants : un constat commun qui prend des formes plus ou moins aiguës selon le type de territoire. Ce désarroi porte le risque de démobilité face au projet européen. Il en est de même de la qualité des infrastructures de base indispensables au développement, comme le très haut débit : ce déséquilibre est d'autant plus préjudiciable, tant en matière économique que sociale et culturelle, que la dynamique européenne est tournée vers la construction d'une société numérique : la capacité à communiquer devient essentielle pour produire, vendre ou consommer.

 **La mise en œuvre des Fonds** structurels et d'investissement européens (FESI) et de développement rural dans l'actuelle période de programmation illustre les limites de l'approche communautaire actuelle. Le contenu des programmes opérationnels et de développement rural a montré que des nouveaux outils intégrateurs comme le CLLD ou l'ITI, ont été insuffisamment saisis par les Etats membres ou les Régions. L'inscription des moyens financiers du développement rural au sein du deuxième pilier de la PAC entraîne confusion et a aussi suscité des tensions avec les acteurs agricoles. Les dynamiques locales de développement doivent être mieux soutenues pour apporter des réponses plus adéquates aux échelles territoriales pertinentes.

**Vous partagez nos positions...
Soutenez et diffusez la demande d'un
Agenda Rural européen**